

## Dépenses de fonction

Titulaire d'un emploi supérieur :

**LOUIS MORISSET**  
Président-directeur général

**Année financière**  
2018-2019

**Trimestre**  
Janvier à mars

Description de la dépense	nombre de personnes	Date	Coût
Repas avec intervenants du secteur financier	2	8 janvier 2019	131,77 \$
Repas avec intervenants du secteur financier	2	15 janvier 2019	124,83 \$
Repas avec partenaires externes	3	22 janvier 2019	244,92 \$
Repas avec intervenants du secteur financier	2	31 janvier 2019	153,60 \$
Repas avec collaborateur interne et partenaire externe	2	14 février 2019	141,83 \$
Repas avec collaborateurs internes	2	19 mars 2019	67,09 \$
Repas avec partenaire externe	1	25 mars 2019	17,13 \$
Repas avec partenaires externes	2	26 mars 2019	138,00 \$
Repas avec partenaire externe	1	29 mars 2019	21,47 \$

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.